

CHARGÉ·E DE COURS EXTERNE – ACTE DE NOMINATION

| | | | |
|--|---|--|--------------------|
| Nom* (tel qu'indiqué sur le passeport) | Prénom-s* (tel qu'indiqué sur le passeport) | | Date de naissance* |
| Nationalité | Lieu d'origine (pour les étrangers, lieu de naissance) | Permis | Etat civil |
| NNSS (756.xxxx.xxxx.xx)* (si CH ou permis de travail CH) | Section d'enseign. EPFL* | No tél. privé* | No tél. prof. |
| Adresse postale privée ^{1*} (rue, no, code postal, localité) | | Adresse postale professionnelle (société, rue, no, code postal, localité) | |
| Adresse e-mail privée* | | Adresse e-mail professionnelle | |
| Rémunération | <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, veuillez compléter les champs suivants : | | |
| Statut ² | <input type="checkbox"/> Paiement avec retenues des charges sociales (les charges sociales sont retenues par l'EPFL) OU <input type="checkbox"/> Paiement sur facture ² (seules les factures pour le <u>compte bancaire</u> d'une personne <u>morale</u> sont acceptées) | | |
| IBAN | Titulaire du compte | | |
| Nom de la banque | Adresse de la banque (si compte à l'étranger, une copie de l'identification bancaire est exigée, e.g. RIB) | | |
| BIC (SWIFT) | RTN (routing transit number, USA only) | | |

v.202106

* Champs obligatoires

¹ Les citoyen·ne·s UE/AELE domicilié·e·s dans un pays membre de l'UE/AELE et recevant une rémunération de l'EPFL doivent aussi fournir le Formulaire A1 et la Convention selon l'art. 21

² L'AVS de Berne a statué que l'enseignement à l'EPFL n'était pas reconnu comme un travail d'indépendant du fait que le·la chargé·e de cours n'assume pas lui·elle-même le risque économique. Les charges sociales doivent être retenues par l'EPFL ou par la personne morale bénéficiaire.

Documents à joindre

passeport

copie du permis de travail